RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01731
Numéro SIREN : 397 456 575
Nom ou dénomination : PRODISCO

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2017 sous le numéro de dépôt 6664

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°6664 en date du 13/04/2017

SIRET 413 / 731

"PRODISCO"
Société par actions simplifiée au capital de 152.500 €uros
Siège social : 51/53 rue des Antilles – 94150 RUNGIS
R.C.S. CRETEIL 397 456 575

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 13 AVR. 2017
SOUS LE N° 6664

COMPTES ANNUELS

CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2016

Comptes certifiés conformes
La Présidente

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 51 53 RUE DES ANTILLES 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 7 4 5 6 5 7 5 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092016 Net 3	N-1 30092015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	206 229	AK 194 745	11 484	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 625	AS 34 093	532	1 327
	Autres immobilisations corporelles	AT	342 983	AU 289 601	53 382	83 874
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		11 923
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	2 000	BG	2 000	
	Autres immobilisations financières*	BH	43 431	BI	43 431	43 431
	TOTAL (II)	BJ	629 268	BK 518 440	110 829	140 555
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	55 952	BU	55 952	139 173
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 043 126	BY	1 043 126	1 278 646
	Autres créances (3)	BZ	259 949	CA	259 949	375 644
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	114 559	CE	114 559	114 559
	Disponibilités	CF	424 672	CG	424 672	85 181
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 359	CI	12 359	10 658
	TOTAL (III)	CJ	1 910 617	CK	1 910 617	2 003 861
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 539 885	1A 518 440	2 021 446	2 144 417

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 2 000 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

CABINET SEROC AUDIT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 152 500)	DA	152 500	152 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 250	15 250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	469 368	453 716
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	226 623	135 652
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	863 742	757 118
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	722	774
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 531	22 628
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	968 756	1 171 744
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 884	126 443
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	74 811	65 709
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 157 704	1 387 298
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 021 446	2 144 417

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 157 704	1 387 298
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 265 626	FB	87 450	FC	7 353 076	7 864 925
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	13 900	FH		FI	13 900	13 805
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 279 526	FK	87 450	FL	7 366 976	7 878 730
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 344	28 639
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 368 321	7 907 369
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 222 155	5 808 218
	Variation de stock (marchandises)*					FT	83 221	(35 352)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	36 459	30 808
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 398 553	1 566 572
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 982	20 373
	Salaires et traitements*					FY	166 946	197 660
	Charges sociales (10)					FZ	71 275	88 030
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	40 998	34 704
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	85	27 584
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 043 675	7 738 596
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	324 645	168 773
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 294	8 811
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		2 067
	Total des produits financiers (V)					GP	5 294	10 878
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	486	561
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	486	561
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 808	10 316
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	329 454	179 089

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2016

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	495	22 354
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	495	22 354
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 738	4 671
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 100	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 838	4 671
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 343)	17 683
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	98 487	61 120
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 374 110	7 940 600
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 147 486	7 804 948
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	226 623	135 652
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	217	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	274	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 344	1 055
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Ajustements clients et fournisseurs	26	9
Contrôle URSSAF	3 438	
Rentrées s/créances amorties		269
Valeurs comptables éléments actifs cédés	1 100	
Charges et produits s/exercices antérieurs	274	217

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Régularisation mutuelle 2014-2015	181	
Régularisation chéque IFOCO	93	
Régularisation chéques fournisseurs		217

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS PRODISCO
51 53 RUE DES ANTILLES
BAT I.2 ENTREPOT 135
94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/10/2015 AU 30/09/2016

CABINET SEROC AUDIT
70 A AVENUE DE NORMANDIE
PLA 222 BAT E5
94150 RUNGIS
0185781800

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 021 445.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 366 976.16 Euros et dégageant un bénéfice de 226 623.36 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2016.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2016.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Le CICE 2015 totalisait un montant de 7.622€.
Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés.

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6.645€.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	189 123		19 311
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 625		
Installations générales agencements aménagements divers	298 151		
Matériel de transport	6 595		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 355		2 984
Avances et acomptes	11 923		
TOTAL	396 649		2 984
Prêts, autres immobilisations financières	43 431		2 400
TOTAL	43 431		2 400
TOTAL GENERAL	629 204		24 695

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 205	206 229	206 229
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 625	34 625
Installations générales agencements aménagements divers			298 151	298 151
Matériel de transport			6 595	6 595
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 102	38 237	38 237
Avances et acomptes	11 923	0		
TOTAL	11 923	10 102	377 608	377 608
Prêts, autres immobilisations financières	400		45 431	45 431
TOTAL	400		45 431	45 431
TOTAL GENERAL	12 323	12 307	629 268	629 268

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	189 123	7 827	2 205	194 745
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 298	795		34 093
Installations générales agencements aménagements divers	220 006	30 300		250 305
Matériel de transport	6 595			6 595
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 625	2 077	9 002	32 700
TOTAL	299 525	33 171	9 002	323 694
TOTAL GENERAL	488 648	40 998	11 207	518 440

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 827				
Instal.techniques matériel outillage indus.	795				
Instal.générales agenc.aménag.divers	30 300				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 077				
TOTAL	33 171				
TOTAL GENERAL	40 998				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 000	2 000	
Autres immobilisations financières	43 431	0	43 431
Autres créances clients	1 043 126	1 043 126	
Impôts sur les bénéfices	7 622	7 622	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 058	44 058	
Divers état et autres collectivités publiques	6 645	6 645	
Groupe et associés	193 261	193 261	
Débiteurs divers	8 363	8 363	
Charges constatées d'avance	12 359	12 359	
TOTAL	1 360 865	1 317 434	43 431
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 400		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	400		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	722	722		
Fournisseurs et comptes rattachés	968 756	968 756		
Personnel et comptes rattachés	15 957	15 957		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 692	30 692		
Impôts sur les bénéfices	38 999	38 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	412	412		
Autres impôts taxes et assimilés	3 824	3 824		
Groupe et associés	23 531	23 531		
Autres dettes	74 811	74 811		
TOTAL	1 157 704	1 157 704		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	305.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	de 5 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Logiciel	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	76
Autres créances	15 008
Disponibilités	5 294
Total	20 379

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	722
Emprunts et dettes financières diverses	294
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 686
Dettes fiscales et sociales	30 834
Autres dettes	29 949
Total	141 484

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 359
Total	12 359

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Employés	4	
Total	5	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		330 000
Nantissement fonds de commerce le 26/02/2008 (Banque de Bretagne - Rennes)	330 000	
Total (1)		330 000

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement global de l'entreprise au 30/09/2016 s'élève à 15 805,53 euros

Information sur les parties liées

Principal actionnaire :

La SAS CHEVALLIER FINANCES détient 99,20% du capital de la SAS PRODISCO.

Au cours de l'exercice, la société PRODISCO a enregistré une charge de 154.984,60 Euros au titre de la convention administrative, une charge de 197.336,80 Euros au titre de la convention de direction.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SAS CHEVALLIER FINANCES et SAS PRODISCO s'élève à :

- compte fournisseur CHEVALLIER FINANCES : 10.628,60 Euros
- compte client CHEVALLIER FINANCES : 140.939,02 Euros
- compte 408100 : 0 Euros
- compte 455310 compte courant CHEVALLIER FINANCES : 193.261,37 Euros

Compte personnel de formation

La loi du 5 mars 2014 a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) par le compte personnel de formation (CPF) à compter du 01 janvier 2015. Elle ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit à la formation d'une durée de 24 heures par an pendant les cinq premières années, puis 12 heures par an, pour une durée de travail à temps complet, jusqu'au plafond de 150 heures.
Afin d'assurer la transition entre les deux dispositifs, le solde des heures acquises au 31 décembre 2014 au titre du droit individuel à la formation est reportable au CPF et peut être utilisé jusqu'au 01 janvier 2021, soit pour la société un total de 560,85 heures.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Néant

P R O D I S C O
Société par actions simplifiée au capital de 152.500 €
Siège social : 51/53 rue des Antilles - 94150 RUNGIS

R.C.S. CRÉTEIL 397 456 575 (94 B 01731)

❖❖❖❖❖

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MARS 2017

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition de la Présidente : affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice, s'élevant à 226.623 € ainsi qu'il suit :

• le bénéfice de l'exercice, soit.....	226.623 €
• auquel s'ajoute la somme figurant au compte « autres réserves » soit.....	469.368 €
↳ formant un bénéfice distribuable de	695.991 €
• à titre de dividende aux associés, la somme de.....	120.000 €
• le solde, soit la somme de :..... au compte « autres réserves ».	575.991 €

En conséquence il sera distribué un dividende de 240 € par action.

Conformément aux dispositions de l'article 158 du CGI modifié, les sommes distribuées à titre de dividende à des personnes physiques seront éligibles à l'abattement de 40 %.

RESOLUTION VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Présidente, décide d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice, s'élevant à 226.623 € :

• le bénéfice de l'exercice, soit.....	226.623 €
• auquel s'ajoute la somme figurant au compte « autres réserves » soit.....	469.368 €
↳ formant un bénéfice distribuable de	695.991 €
• à titre de dividende aux associés, la somme de.....	120.000 €
• le solde, soit la somme de :..... au compte « autres réserves ».	575.991 €

En conséquence il sera distribué un dividende de 240 € par action.

Conformément aux dispositions de l'article 158 du CGI modifié, les sommes distribuées à titre de dividende à des personnes physiques seront éligibles à l'abattement de 40 %.

Mise en paiement à compter du 1er avril 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente



B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 Allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél: 01.42.72.99.14 + Fax: 01 42.72.09.90.

PRODISCO

Société par Actions Simplifiée au capital de 152 500 €
51/53 rue des Antilles – Entrepôt 135
94150 RUNGIS
RCS CRETEIL 397 456 575

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 Allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél: 01.42.72.99.14 + Fax: 01 42.72.09.90.

Paris, le 8 mars 2017

PRODISCO
Société par Actions Simplifiée
51/53 rue des Antilles
94150 RUNGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification des appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.839 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 8 mars 2017

Pour BRC
Commissaire aux comptes
Le Président
Bruno RONGIER



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 51 53 RUE DES ANTILLES 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 7 4 5 6 5 7 5 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092016 Net 3	N-1 30092015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	206 229	AK 194 745	11 484	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 625	AS 34 093	532	1 327
	Autres immobilisations corporelles	AT	342 983	AU 289 601	53 382	83 874
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		11 923
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	2 000	BG	2 000	
	Autres immobilisations financières*	BH	43 431	BI	43 431	43 431
	TOTAL (II)	BJ	629 268	BK 518 440	110 829	140 555
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	55 952	BU	55 952	139 173
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 043 126	BY	1 043 126	1 278 646
	Autres créances (3)	BZ	259 949	CA	259 949	375 644
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	114 559	CE	114 559	114 559
	Disponibilités	CF	424 672	CG	424 672	85 181
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 359	CI	12 359	10 658
	TOTAL (III)	CJ	1 910 617	CK	1 910 617	2 003 861
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 539 885	1A 518 440	2 021 446	2 144 417

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 000 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 152 500)	DA	152 500	152 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 250	15 250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	469 368	453 716
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	226 623	135 652
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	863 742	757 118
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	722	774
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 531	22 628
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	968 756	1 171 744
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 884	126 443
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	74 811	65 709
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 157 704	1 387 298
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 021 446	2 144 417

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 157 704	1 387 298
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 265 626	FB	87 450	FC	7 353 076		7 864 925
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	13 900	FH		FI	13 900		13 805
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 279 526	FK	87 450	FL	7 366 976		7 878 730
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 344		28 639
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 368 321		7 907 369
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 222 155		5 808 218
	Variation de stock (marchandises)*					FT	83 221		(35 352)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	36 459		30 808
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 398 553		1 566 572
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 982		20 373
	Salaires et traitements*					FY	166 946		197 660
	Charges sociales (10)					FZ	71 275		88 030
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	40 998		34 704
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	85		27 584
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 043 675		7 738 596
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	324 645		168 773
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 294		8 811
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			2 067
	Total des produits financiers (V)					GP	5 294		10 878
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	486		561
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	486		561
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 808		10 316
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	329 454		179 089

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS PRODISCO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	495	22 354
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	495	22 354
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 738	4 671
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 100	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 838	4 671
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 343)	17 683
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	98 487	61 120
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 374 110	7 940 600
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 147 486	7 804 948
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	226 623	135 652
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	217	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	274	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 344	1 055
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ajustements clients et fournisseurs	26	9
Contrôle URSSAF	3 438	
Rentrées s/créances amorties		269
Valeurs comptables éléments actifs cédés	1 100	
Charges et produits s/exercices antérieurs	274	217

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisation mutuelle 2014-2015	181	
Régularisation chéque IFOCO	93	
Régularisation chéques fournisseurs		217

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 021 445.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 366 976.16 Euros et dégageant un bénéfice de 226 623.36 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2016.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2016.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Le CICE 2015 totalisait un montant de 7.622€.
Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés.

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6.645€.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	189 123		19 311
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 625		
Installations générales agencements aménagements divers	298 151		
Matériel de transport	6 595		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 355		2 984
Avances et acomptes	11 923		
TOTAL	396 649		2 984
Prêts, autres immobilisations financières	43 431		2 400
TOTAL	43 431		2 400
TOTAL GENERAL	629 204		24 695

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 205	206 229	206 229
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 625	34 625
Installations générales agencements aménagements divers			298 151	298 151
Matériel de transport			6 595	6 595
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 102	38 237	38 237
Avances et acomptes	11 923	0		
TOTAL	11 923	10 102	377 608	377 608
Prêts, autres immobilisations financières	400		45 431	45 431
TOTAL	400		45 431	45 431
TOTAL GENERAL	12 323	12 307	629 268	629 268

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	189 123	7 827	2 205	194 745
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 298	795		34 093
Installations générales agencements aménagements divers	220 006	30 300		250 305
Matériel de transport	6 595			6 595
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 625	2 077	9 002	32 700
TOTAL	299 525	33 171	9 002	323 694
TOTAL GENERAL	488 648	40 998	11 207	518 440

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 827				
Instal.techniques matériel outillage indus.	795				
Instal.générales agenc.aménag.divers	30 300				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 077				
TOTAL	33 171				
TOTAL GENERAL	40 998				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 000	2 000	
Autres immobilisations financières	43 431	0	43 431
Autres créances clients	1 043 126	1 043 126	
Impôts sur les bénéfices	7 622	7 622	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 058	44 058	
Divers état et autres collectivités publiques	6 645	6 645	
Groupe et associés	193 261	193 261	
Débiteurs divers	8 363	8 363	
Charges constatées d'avance	12 359	12 359	
TOTAL	1 360 865	1 317 434	43 431
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 400		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	400		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	722	722		
Fournisseurs et comptes rattachés	968 756	968 756		
Personnel et comptes rattachés	15 957	15 957		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 692	30 692		
Impôts sur les bénéfices	38 999	38 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	412	412		
Autres impôts taxes et assimilés	3 824	3 824		
Groupe et associés	23 531	23 531		
Autres dettes	74 811	74 811		
TOTAL	1 157 704	1 157 704		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	305.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	de 5 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Logiciel	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	76
Autres créances	15 008
Disponibilités	5 294
Total	20 379

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	722
Emprunts et dettes financières diverses	294
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 686
Dettes fiscales et sociales	30 834
Autres dettes	29 949
Total	141 484

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 359
Total	12 359

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Employés	4	
Total	5	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		330 000
Nantissement fonds de commerce le 26/02/2008 (Banque de Bretagne - Rennes)	330 000	
Total (1)		330 000

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement global de l'entreprise au 30/09/2016 s'élève à 15 805,53 euros

Information sur les parties liées

Principal actionnaire :

La SAS CHEVALLIER FINANCES détient 99,20% du capital de la SAS PRODISCO.

Au cours de l'exercice, la société PRODISCO a enregistré une charge de 154.984,60 Euros au titre de la convention administrative, une charge de 197.336,80 Euros au titre de la convention de direction.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SAS CHEVALLIER FINANCES et SAS PRODISCO s'élève à :

- compte fournisseur CHEVALLIER FINANCES : 10.628,60 Euros
- compte client CHEVALLIER FINANCES : 140.939,02 Euros
- compte 408100 : 0 Euros
- compte 455310 compte courant CHEVALLIER FINANCES : 193.261,37 Euros

Compte personnel de formation

La loi du 5 mars 2014 a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) par le compte personnel de formation (CPF) à compter du 01 janvier 2015. Elle ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit à la formation d'une durée de 24 heures par an pendant les cinq premières années, puis 12 heures par an, pour une durée de travail à temps complet, jusqu'au plafond de 150 heures.
Afin d'assurer la transition entre les deux dispositifs, le solde des heures acquises au 31 décembre 2014 au titre du droit individuel à la formation est reportable au CPF et peut être utilisé jusqu'au 01 janvier 2021, soit pour la société un total de 560,85 heures.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Néant